de Rozoi
FRC 1 30370
Case
FRC
24823

MÉMOIRE

POUR les six Habitans d'Auxerre dénoncés, d'abord conduits en prison, mis ensuite en état d'arrestation, pour s'être offerts comme otages de la liberté du Roi.

THE NEWBERRY LIBRARY

A MM. LES MAIRE ET OFFICIERS MUNICIPAUX de la Ville d'Auxerre.

MESSIEURS,

La voix publique vous a, dit-on, dénoncé comme ayant formé une *fédération inconstitutionnelle*, six Habitans de votre Ville, dont tout le crime est d'avoir cru avec toute la France, je dirai plus, avec l'Europe entière, que des enfans dont le père, & quel père! est prisonnier, peuvent sans crime au moins s'offrir à tenir prison aulieu de lui.

On vous a dénoncé ces six sujets fidèles du meilleur des Rois, & moi, MESSIEURS, je dénonce à l'Europe entière les hommes assez vils, assez peu dignes du nom Français, pour avoir vu des complots criminels, une conspiration contre l'Etat, dans le plus saint, le plus touchant des dévouemens.

C'est moi, MESSIEURS, c'est moi, qui conçus cette idée, à laquelle, j'oſe le dire, toute la France applaudît auſſitôt avec transport.

Soit que le Roi voulût ſe rendre médiateur entre ſon Peuple & les Puiſſances Etrangères; — soit qu'il dût donner ſa ſanction à la Charte Conſtitutionnelle, d'après *un examen le plus indépendant*, d'après *la plus libre acceptation*, comme l'a dit M. *de la Fayette* lui-même, dans la Séance du 5 de ce mois, il étoit néceſſaire que le Roi ne fût plus gardé à vue; il falloit qu'il obtînt SA LIBERTÉ ENTIÈRE, ſans réſerve, comme ſans débats.

Alors les alarmes d'une certaine partie de la Nation pouvoient mettre des entraves à cette double opération. J'ai vû dans ces obſtacles un danger réel pour la Choſe Publique. Autant pour le Roi, que j'idolâtre, que pour ma Patrie dont je pleure les malheurs, j'ai cherché dans mon cœur, [car la tête ne peut rien dans une telle méditation] j'ai cherché, ſi l'on ne pourroit point rendre au Roi ſa liberté, en obviant aux alarmes, aux réclamations de ces Motionnaires - factieux, dont la race impie & rebelle a pullulé ſur la ſurface de la France.

L'idée *de s'offrir en Otage pour le bon Roi* m'a tout-à-coup frappé comme un trait de lumière. Timide par respect pour la tranquillité publique, je n'ai fait qu'annoncer cette idée, en demandant conseil, en n'osant croire mon cœur, qui cependant ne m'a jamais trompé...... Mais les circonstances!..... Mais l'objet du dévouement! — Alors on m'a répondu, non par des observations, mais par des transports d'allégresse. Les Otages se sont fait inscrire des deux bouts de la France. Si j'avois été capable d'orgueil dans un moment, où tout doit être consacré soit à la douleur, soit à la fidélité pour son Roi, j'aurois été fier peut-être...... Je n'ai vû que mon devoir, mon Roi, ma Patrie.

Au moment où j'allois publier les noms de Cent cinquante Otages nouveaux, j'apprends que dans votre Ville, *Messieurs*, on dénonce, on entraîne, on met en prison comme des criminels, six de ses Habitans, pour avoir cédé à l'élan d'un cœur pur; pour s'être dit: si l'Assemblée Nationale admet *la pétition* du Littérateur, qui annonça cette idée touchante, nous prendrons les fers de notre Roi.

Et vous, Magistrats, vous qui siégez au nom de la Loi, vous qui devez être impassibles comme elle, vous cédez aux clameurs des hommes, qui vous dénoncent comme des Conspirateurs, ces Sujets du bon Roi, qui

se dévouent; *pour qu'il devienne libre de céder à tout ce que son cœur lui dictera pour le bonheur public!*

De quel droit un Tribunal quelconque ose-t-il juger une idée que je soumets à l'Assemblée Nationale?

Accepte-t-elle notre proposition? — Le Roi est libre, nous prenons ses fers.

La rejette-t-elle? La gloire de ce beau dévouement nous reste.

Quoi, des Citoyens, qui ne se sont jamais vus, qui font imprimer leur nom, qui annoncent que c'est pour se mettre en prison, (& pour qui!) sont des Conjurés, qu'il faut punir.

L'Accusateur-public exerce son ministère: l'amour filial est supposé un crime?

Je ne puis trop le répéter: depuis quatre siècles, le beau dévouement des six Calaisiens est célébré par l'Histoire: il ne s'agissoit que d'une Ville: il s'agit du Chef suprême de l'Empire, à la liberté duquel tiennent le repos & le bonheur de ce même Empire; ce qui fut une vertu pour les six dévoués Calaisiens, seroit un crime pour les six dévoués Auxerrois!

Que l'on juge en ce moment de l'horrible douleur qui me torture. Quoi, des deux bouts de l'Europe & de

la France, on m'écrit pour applaudir à cette idée, que l'on nomme *sainte & sublime.* — Nous nous nommons tous : nous existons à cent, à deux cens lieues les uns des autres. Nous ne nous connoissons, que sous ce nom sacré, *Otages pour le Roi* : nous ne nous rapprochons que par le sentiment le plus cher ; tous les noms s'impriment successivement. — Et cela pourroit ressembler à une conspiration ! Toutes les idées de vertu, de pudeur, de conscience, d'amour filial sont donc changées : on ne peut donc plus savoir, si l'on est innocent ou coupable, vertueux ou criminel.

Je répands par milliers ce précis, ouvrage d'un moment : tout cœur honnête & pur suppléera facilement à ce que je n'ai ni le tems, ni la force de dire.

J'annonce à l'Europe entière cette horrible arrestation : j'atteste le Dieu de toute justice de la pureté de nos vœux. J'entends les cris des Mères, des Enfans, des Vieillards. — Habitans de la Ville d'Auxerre, unissez-vous tous à vos Magistrats : effacez ce moment d'erreur de concert avec eux. — Et vous, Magistrats, lisez ce Mémoire trop rapide, mais expression d'une douleur déchirante. Je vous respecte trop, pour douter que vous ne cédiez à ma prière : je vous crois toutes les vertus d'organes intègres de la Loi : je les réclame

518

en ce moment ; vous n'êtes pas faits pour supposer le crime. Si j'avois pensé, que vous eussiez jamais eu quelque regret, c'étoit celui de voir, que votre Ville n'eût donné que six otages.

De Rozoi, *Membre de plusieurs Académies, Auteur de la Gazette de Paris.*